

L'ENSEIGNEMENT DE  
**THEATRE**  
AU LYCEE PHILIPPE LAMOUR

Enseignement facultatif  
Enseignement de spécialité

L'équipe de théâtre de Philippe LAMOUR dispense un enseignement de théâtre depuis 1993.

L'enseignement de théâtre est un enseignement disciplinaire à part entière ;  
il fait partie, à la fin de l'année de Terminale, des épreuves évaluées au baccalauréat.

Les élèves peuvent choisir de suivre cet enseignement :

- soit comme enseignement de spécialité dans la série L (5h par semaine, dont 3h de pratique)
- soit comme option facultative dans toutes les séries. (3h par semaine, dont 2 h de pratique)

Le travail proposé dans ces enseignements a pour objectifs :

- De développer la connaissance des textes du répertoire, et des conditions de la production théâtrale à toutes les époques.
- De former un regard averti et critique de spectateur de théâtre et des autres formes du spectacle vivant.
- De participer à des rencontres avec les professionnels du spectacle vivant (comédiens, metteurs en scène, auteurs...)
- De découvrir ou d'approfondir, par une pratique régulière, les outils et les techniques du comédien.
- De jouer et mettre en scène, de manière collective, des extraits d'œuvres théâtrales, voire des œuvres complètes.

Professeurs :

Mme Eugène  
Mme Lacroix  
M. Nagot

Partenaire artistique :

Triptyk Théâtre, dirigé par Denis Lanoy

Pourquoi suivre un enseignement de théâtre au lycée ?

- Pour développer sa **sensibilité** et sa **créativité**, et prendre **confiance en soi**.
- Pour explorer de nouvelles possibilités de son **corps** et de sa **voix**.
- Pour apprendre à se confronter au **regard de l'autre**.
- Pour réaliser des **projets au sein d'un groupe**, dans l'échange et l'enrichissement mutuels.
- Pour enrichir sa **culture générale** et former sa **réflexion**.
- Pour devenir un **spectateur averti**, à la fois ouvert et critique.
- Pour le **plaisir** aussi, nous l'espérons.

## En quoi consiste l'enseignement de théâtre ?

Il comporte plusieurs composantes :

- **Une approche théorique**, qui propose un apport de connaissances, des études de documents variés (textes, photos, vidéos...), et une réflexion sur l'art dramatique dans son contexte historique, littéraire et esthétique. Une place très importante est accordée à **l'étude de la représentation théâtrale**, de la dramaturgie.

- **Une approche pratique**, concrète, de l'expression théâtrale, sur le plateau, à travers le jeu et la mise en espace de situations ou d'extraits de textes dramatiques. Elle favorise la rigueur et la concentration par la pratique régulière d'exercices variés. Les heures de pratique théâtrale sont menées conjointement par le professeur chargé de l'enseignement et par **un intervenant artistique**, comédien ou metteur en scène, du Triptyk Théâtre.

Ce travail donne lieu périodiquement à des **présentations publiques**. Les élèves de théâtre sont également très mobilisés lors de la "Semaine des Arts" organisée annuellement au lycée depuis 2011.

- **La fréquentation des spectacles** est essentielle. De la Seconde à la Terminale, les élèves assistent à des spectacles plusieurs fois dans l'année. Ces **sorties** ont lieu le soir, en dehors des heures de cours ; elles font l'objet d'une évaluation à travers les analyses de spectacle, et sont donc obligatoires pour les élèves.

Selon les disponibilités des artistes, des **rencontres** avec des comédiens, des metteurs en scène ou des professionnels du spectacle vivant peuvent aussi être proposées.

## Comment l'enseignement de théâtre est-il organisé au lycée Philippe Lamour ?

### Une option facultative pour toutes les séries

**Horaire : 3h par semaine**

**(1h de théorie et 2h de pratique)**

- **En Seconde**, l'option théâtre propose une initiation au théâtre et à la pratique de plateau. L'option est ouverte à tous les élèves, débutants ou non, quels que soient leurs futurs projets d'orientation ; elle est en particulier **vivement conseillée pour ceux qui se destinent à une Première L spécialité théâtre**.

- **En Première et en Terminale**, cet enseignement est approfondi et prépare à l'épreuve d'option facultative théâtre du baccalauréat.

En 2012-2013, et à nouveau en 2013-2014, les élèves de l'option facultative Première et Terminale participent à des projets de spectacles avec deux autres lycées de Montpellier.

### Un enseignement de spécialité en Première et en Terminale L

**Horaire : 5h par semaine**

**(2h de théorie et 3h de pratique)**

**4 journées de stage s'y ajoutent au cours de l'année**

- **En Première**, on vise à la fois l'acquisition d'une plus grande autonomie dans la pratique de plateau et la fréquentation des spectacles, et aussi la rencontre avec les textes fondateurs dramatiques et théoriques.

- **En Terminale**, à travers les œuvres et questions au programme, on approfondit la compréhension des processus de création et de représentation.

Par exemple le programme de spécialité théâtre du **baccalauréat 2013** est le suivant :

- *Un fil à la patte* et *On purge bébé!* de Georges FEYDEAU

- *Hamlet* de William SHAKESPEARE : énigmes du textes, réponses de la scène

- *Cendrillon* de Joël POMMERAT

## **Quelles sont les épreuves du baccalauréat en théâtre ?**

### **L'épreuve d'option facultative pour toutes les séries de baccalauréat**

Il s'agit d'une **épreuve orale** composée de la présentation d'un travail scénique préparé au cours de l'année, puis d'un entretien avec un jury composé d'un professeur et d'un intervenant artistique, portant sur un dossier personnel réalisé par le candidat.

**(Durée : 30 min ; Coefficient : 2 ; seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte)**

### **Les épreuves de spécialité du Baccalauréat série Littéraire**

Elles portent sur un programme national d'œuvres théâtrales, publié au Bulletin Officiel et renouvelé chaque année par tiers.

→ **Une épreuve écrite** qui propose, au choix, deux sujets de réflexion et d'analyse à partir d'un ensemble de documents.

**(Durée : 3h30 ; Coefficient : 3)**

→ **Une épreuve orale** constituée de la présentation d'un travail scénique, à partir d'un sujet, et d'un entretien avec un jury composé d'un professeur et d'un intervenant artistique.

**(Durée : 30 min ; Coefficient : 3)**

### **Est-ce qu'en théâtre, durant ces trois années, il y a du travail à faire à la maison ?**

**Oui**, un travail régulier est réclamé, autant dans l'apprentissage des leçons et des méthodes, que dans les préparations du travail de plateau (mémorisation des textes notamment), ou encore l'élaboration de travaux écrits évalués. Il est bien sûr beaucoup plus conséquent en spécialité qu'en option facultative. Un cahier de bord permet de suivre le travail du groupe.

### **Quelles orientations sont accessibles avec ce baccalauréat ?**

**Toutes les filières qui sont ouvertes à un baccalauréat Littéraire.** En effet, il ne s'agit que d'une option ou d'une spécialité au sein d'un baccalauréat général, ce n'est pas une professionnalisation. Certains élèves choisissent de poursuivre leur formation théâtrale après le baccalauréat, à l'université, dans un conservatoire ou une école de théâtre, mais beaucoup s'orientent vers les filières sans rapport direct avec le théâtre.